

Compte rendu de la session 2021 de la certification en histoire de l'art

La session 2021 regroupe les trois académies franciliennes: Paris, Créteil, Versailles.

Le jury remercie les services du SIEC pour la qualité de l'accueil et des conditions matérielles et logistiques de passation des épreuves qui se sont déroulées du 10 au 12 février.

Le jury a pu interroger 61 candidats sur les 71 inscrits. (dont 31 femmes)

Absents : 10

Nombre de reçus: 32

Moyenne globale des candidats évalués : 11,04

Note la plus basse: 03

Note la plus haute: 20

Evolution des candidatures sur les 13 dernières années :

Après le pic observé suite à la publication des programmes de 2008 mettant l'histoire de l'art au cœur des programmes de collège, on observe une stagnation en dent de scie du nombre de candidatures avec cependant une légère remontée depuis 2019 :

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
77	95	88	86	62	60	43	54	36	48	49	75	53	71

Répartition académique et disciplinaire des candidats:

	CRETEIL	PARIS	VERSAILLES	Total
Allemand			2	2
Anglais	2		2	4
Arts appliqués	1		2	3
Arts plastiques	2	1	10	13
Documentation	3	1		4
Education musicale	2	2	2	6
Histoire Géographie	4		8	12
Lettres-Anglais			1	1
Lettres	6	1	14	21
Mathématiques			1	1
Philosophie	1	1		2
TOTAL	23	6	42	71

Répartition par corps de recrutement:

29 professeurs agrégés

37 professeurs certifiés

3 PLP

2 Professeurs des écoles

Profil professionnel des candidats:

Si l'on constate une certaine diversité des conditions d'exercice des professeurs se présentant à cette certification, l'aspiration commune observée chez la plupart des candidats est de pouvoir élargir son champ d'enseignement au-delà de sa propre discipline. La compétence majeure à développer pour cela est de pouvoir aborder toute œuvre d'art dans une posture de questionnement.

Les tableaux ci-dessus montrent une évolution et un élargissement des champs disciplinaires dont sont issus les candidats. Le fort ancrage des lettres et de l'histoire géographie représente les deux tiers de l'effectif. On constate depuis plusieurs années une stagnation du nombre de candidats issus des disciplines artistiques.

La volonté d'obtenir une certification relève de stratégies diverses: certains viennent chercher un sésame pour intégrer un poste ou une équipe de lycée, d'autres simplement légitimer un enseignement auquel ils participent déjà. Si cette certification s'intitule "Histoire de l'art", c'est en référence à l'épistémologie de cet enseignement universitaire. Il faut cependant préciser d'emblée que les attendus de cette certification convoquent des champs culturels élargis à l'ensemble des domaines de "l'histoire des arts" telle qu'elle est enseignée maintenant depuis plus de deux décennies dans le champ scolaire, qu'il s'agisse des options et spécialités de lycée ou de l'approche transversale actuellement abordée dans le cadre du collège. La confusion entre l'Education Artistique et Culturelle (EAC) et la spécificité propre à l'histoire des arts peut cependant être source de désagrément pour les candidats qui confondent parfois la pédagogie de projets et celle plus spécifiquement ancrée dans des programmes. Mener un PEAC peut constituer une porte d'entrée vers l'approche plus didactique de l'histoire des arts mais ne saurait se substituer à cet enseignement qui a ses exigences propres.

Généralités

Cette session 2021 a permis au jury d'apprécier quelques prestations orales brillantissimes dont la seule lecture préalable du rapport n'aurait permis de détecter l'excellence du candidat. Cet enthousiasme ponctuel sera cependant atténué par le constat que de trop nombreux candidats ont encore des difficultés à situer clairement les enjeux de l'histoire des arts.

Sur le fond, les rapports écrits sont très diversement structurés. La partie CV est parfois très développée laissant en retrait le témoignage d'une démarche pédagogique ou d'une expérience vécue. A contrario, certains rapports sont exclusivement centrés sur un objet unique qui semble directement inspiré d'une soutenance de mémoire universitaire, centré sur un artiste, un courant, une œuvre. Nous pensons utile de rappeler ces constats afin d'éviter aux futurs candidats de se fourvoyer dans de tels écueils.

Sur la forme, certains rapports sortent du cadre imposé car leur étendue se situe en deça ou au-delà des 5 pages demandées, annexes non comprises.

Les insuffisances détectées chez ceux ayant échoué sont principalement d'ordre pédagogique ou culturel. Elles sont notamment le reflet d'une absence de prise en compte des élèves, d'une méconnaissance des publics scolaires concernés ou d'une connaissance insuffisante de ce qu'est l'histoire de l'art, de ses méthodes, de ses techniques d'analyse, de ses enjeux, de l'actualité culturelle, des programmes et des contenus d'enseignement notamment dans le cadre des options de lycée, des dispositifs partenariaux et des institutions culturelles.

Préparation des candidats à l'examen

La lecture des rapports de jury des années antérieures demeure d'actualité pour cerner parfaitement les attendus de l'épreuve. Au regard des constats observés lors de cette session, il est utile de rappeler certains éléments fondamentaux. Si la grande majorité des candidats semble s'être

sérieusement préparée à cette épreuve, il est encore fréquent d'observer des fragilités dans plusieurs domaines, à commencer par la connaissance des programmes, tant en ce qui concerne leurs contenus que leur mise en œuvre. Si la motivation de chaque candidat ne laisse aucun doute, les outils de la réussite ne sont pas toujours mobilisés. Autre fragilité observée : les connaissances étendues à l'ensemble des domaines artistiques et des périodes historiques demeurent inégales. On observe ainsi des candidats particulièrement érudits sur la création contemporaine et peu informés sur le patrimoine plus ancien. Le contraire se vérifie également. Il est indispensable de développer sa culture dans une dimension universelle.

La maîtrise de l'oral

Il est toujours surprenant d'observer un candidat lire in extenso, voire à toute vitesse, le texte de son exposé retranscrit intégralement. Il faut donc stratégiquement privilégier le qualitatif au quantitatif et bien se garder de vouloir débiter hâtivement l'ensemble des actions menées en milieu scolaire sans procéder à la moindre distanciation ou réflexion. Lorsque l'on exige des élèves un « Grand oral » de cinq minutes sans support, on est en droit d'attendre au minimum le double de la part d'un professeur, ou tout au moins que celui-ci se contente d'une seule page de notes sous forme de plan lui permettant d'articuler son propos en toute sécurité.

L'exposé doit faire ressortir notamment des compétences en communication orale mais pas seulement. Certains candidats, parfaitement à l'aise dans cet exercice ont fait preuve de clarté et de concision tout en tenant un propos ouvert, parvenant à dégager une problématique d'ordre pédagogique, artistique ou culturel. La qualité d'une communication orale s'évalue autant dans le contenu que dans la posture, le regard, les gestes. Tous les candidats sont des enseignants, ils doivent le montrer en rendant vivant leur exposé. Il faut éviter de se montrer trop ostentatoire dans l'étalage de son parcours professionnel et personnel mais amener de la substance, témoigner de démarches déjà éprouvées ou de parcours réalisés. L'usage d'un outil numérique peut enrichir utilement l'exposé mais il peut aussi constituer une prise de risque supplémentaire lorsqu'il n'est pas totalement maîtrisé. Le jury apprécie les prestations claires et structurées. Lorsque le candidat annonce un plan, il doit s'y tenir car la rigueur intellectuelle est une qualité essentielle. La richesse du vocabulaire spécifique et technique, tout comme les connaissances et références relatives aux sujets évoqués doivent faire l'objet de toute l'attention du candidat.

Lors de l'entretien, le jury cherche d'abord à valoriser les connaissances et la réflexion du candidat. Il souhaite parfois approfondir certains points évoqués lors de l'exposé et apprécie particulièrement que le candidat puisse se saisir d'une question posée, qu'il la développe ou se montre capable d'exprimer son propre questionnement sur une œuvre, une démarche, un objet. Au delà des connaissances scientifiques et culturelles mobilisées à bon escient, l'émergence de la sensibilité artistique du candidat est toujours appréciée, lorsqu'elle est sincère, tout comme la capacité à problématiser autour d'une œuvre, d'un artiste, d'un objet d'étude ou d'une démarche de création.

Certaines prestations font état d'un manque de recul par rapport aux projets développés, parfois même d'un manque de distanciation envers ses propres goûts artistiques. La connaissance des programmes de lycée doit offrir au candidat la possibilité de développer une véritable démarche pédagogique afin de montrer comment amener ses élèves à questionner les œuvres, les lieux, les artistes.

On constate à nouveau chez quelques candidats une méconnaissance des institutions culturelles mais aussi des ressources qu'elles mettent en ligne dont certaines sont pourtant fort utiles. Le jury se réserve la possibilité d'interroger le candidat sur d'autres champs culturels ou pédagogiques que ceux évoqués dans l'exposé. Il peut à tout moment vérifier les connaissances du candidat concernant les différents domaines artistiques, dispositifs institutionnels, structures

culturelles, métiers et filières en rapport avec l'histoire de l'art sans oublier les connaissances épistémologiques relatives à cet enseignement.

En conclusion, on ne peut que rappeler la nécessaire distance que les candidats doivent prendre avec la discipline qu'ils enseignent afin d'investir pleinement le champ transversal de l'Histoire de l'art et de l'ensemble des formes d'expression artistique. Le tout doit s'inscrire dans un équilibre global. Les enjeux de l'Histoire de l'art doivent être pleinement cernés. Il est nécessaire d'acquérir un regard distancié et critique sur sa propre pratique. Pour y parvenir, nous leur conseillons de se rapprocher de collègues expérimentés intervenant notamment dans les options Histoire des arts implantées en lycée. Ils pourront également nourrir leur réflexion par la lecture documentaire ainsi que la consultation des sites institutionnels proposant des outils pédagogiques en ligne.

Tableaux annexes:

Répartition des notes obtenues:

Notes de 3 à 9	10 à 14	15 à 20
29	17	15

Répartition disciplinaire des candidats reçus:

Allemand	2
Anglais	2
Arts appliqués	1
Arts plastiques	7
Documentation	1
Education musicale	3
Histoire-géographie	3
Lettres	12
Mathématiques	1

Répartition académique des candidats reçus:

Académie	Présents	Reçus
CRETEIL	19	10
PARIS	6	4
VERSAILLES	36	18

Claude DESFRAY, IA-IPR éducation musicale, président du jury de certification, pour l'ensemble du jury, session février 2021.